

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Philippe Laburthe-Tolra (séance du lundi 18 janvier 2010)

François d'Orcival : J'aimerais comprendre en quoi l'anthropologie nous permet de mieux saisir ce que sont les origines de la démocratie. Permettez-moi de m'arrêter un instant sur l'exemple des chasseurs que vous avez cité. Les chasseurs sont-ils une tribu ? Un peuple homogène ? Et cette homogénéité permet-elle de comprendre une évolution vers un régime qui pourrait être démocratique ? Vous avez parlé d'une initiation. Comment est-on initié ? Les initiés constitueraient-ils une sorte de collègue au sein duquel serait choisi le chef ? Le chef lui-même le reste-t-il jusqu'à son décès ? Vous avez en outre précisé que ce régime fonctionne par voix d'unanimité. Or, la démocratie, c'est le règne d'une majorité qui dicte sa loi à une minorité. En quoi tous ces éléments – unanimité, homogénéité du peuple ou de la tribu, le chef et l'initiation – peuvent-ils constituer les prémisses d'un régime démocratique ?

*
* *

Bertrand Saint-Sernin : Quelle explication peut-on donner de la migration des élites africaines au sud du Sahara vers l'Europe et les États-Unis ? Et comment peut-on endiguer ce mouvement ?

Pour avoir côtoyé des éleveurs nomades, j'ai eu le sentiment que le commandement ressemblait à celui d'un navire. Le problème principal qui se pose est en effet de savoir, avant le printemps, en quel lieu l'herbe poussera et d'y diriger le troupeau. Cette détermination se fait-elle, selon vous, de façon démocratique ou résulte-t-elle de l'intuition de quelques personnes ?

*
* *

Emmanuel Le Roy Ladurie : Rejoignez-vous Jean Baechler qui estime que la démocratie a été le système premier de la communauté humaine, notamment au paléolithique ?

*
* *

Pierre Bauchet : 1) Croyez-vous qu'il existe des possibilités de démocratie à partir des pratiques traditionnelles camerounaises ? Je me réfère aux travaux d'un jésuite du collège de Douala, publiés sous le titre *Les Yeux de ma Chèvre*.

2) Nous avons déjà débattu ici des questions de démocratie en entreprise et nous savons qu'il y a eu notamment au XIX^e siècle des expériences de démocratie dans et à partir de l'entreprise. J'en connais une qui a perduré pendant plus d'un siècle, celle du Familistère de Guise. Là s'est constituée une vie démocratique à partir

du travail. Pourquoi n'avez-vous pas évoqué l'idée d'une démocratie fondée sur les structures de l'emploi qui perdure depuis plusieurs siècles ?

*
* *

Jacques de Larosière : Vous avez expliqué que dans nombre de ces royaumes africains régnait une forme de démocratie dans la mesure où le mode de désignation du chef était accepté et non arbitraire et où le mode de fonctionnement de ces royaumes protégeait convenablement la liberté individuelle puisqu'il fallait le plus souvent aboutir à l'unanimité pour prendre des décisions. Mais il est évident que le système ne peut que buter très vite sur cette recherche quasi impossible de l'unanimité permanente.

Depuis qu'ils ont acquis leur indépendance, les pays africains concernés ont adopté le système démocratique hérité des colonisateurs européens. Pourriez-vous nous dire si le sentiment d'appartenir à la démocratie est aujourd'hui plus vivace pour un Bamiléké dans son lignage et dans son royaume ou dans l'État où il vit ?

*
* *

Georges-Henri Soutou : Le problème de l'unanimité est assurément fondamental. On connaît en Europe le cas du *liberum veto* polonais qui permettait, en principe, au moindre noble polonais de s'opposer à lui tout seul à l'élection du roi. Mais on sait aussi qu'il y a souvent un fossé entre le discours et la réalité. Dans le cas du *liberum veto*, les quelque dix mille nobles polonais se réunissaient près de Cracovie et procédaient à l'élaboration du consensus. Mais au bout d'une semaine, s'il restait des irréductibles, on n'attendait pas qu'ils soient convaincus ; on les mettait tout simplement hors d'état de nuire.

J'aimerais par ailleurs vous demander si l'on peut discerner une composante religieuse dans le type d'organisations politiques que vous avez décrit. Un exemple peut illustrer le sens de ma question : il y a une très grande différence entre la démocratie athénienne et la démocratie romaine. Le magistrat athénien n'était qu'un élu ; en revanche, le magistrat romain exerçait une magistrature dotée d'une composante religieuse qui l'apparentait à la prêtrise. Qu'en est-il chez les Bamilékés ?

*
* *

Gilbert Guillaume : Tous les royaumes et communautés que vous avez évoqués sont, selon vos dires, de taille réduite. Comment s'organisent – si elles s'organisent – les relations entre ces différents royaumes et communautés, et comment se sont organisées leurs relations avec les puissances coloniales ?

*
* *

Jean-Robert Pitte : Permettez-moi d'abord de vous apporter un témoignage. L'un de mes anciens étudiants mauritaniens, me disait récemment, adoptant en cela un point de vue très répandu dans l'élite africaine, que la pauvreté de son pays est d'abord à imputer aux colonisateurs ; que la démocratie locale, au sein des ethnies et des tribus, fonctionnait fort bien avant la colonisation et qu'ensuite, les colonisateurs étaient repartis trop vite, sans même prendre le temps d'enraciner la démocratie moderne, à l'occidentale. Je partage personnellement son deuxième point de vue, mais suis beaucoup plus réservé sur le premier.

Vous nous avez expliqué que le très beau bocage bamiléké, que les géographes connaissent fort bien, était le fruit d'une organisation démocratique. Soit ! C'est une exception en Afrique. Si je fais une comparaison avec le monde rizicole, principalement les deltas d'Asie, je constate que la configuration est totalement différente. En Asie, il n'y a nulle démocratie au sens africain du terme. La densité est en moyenne de 500 habitants au kilomètre carré, avec un très fort encadrement social, plutôt autoritaire, comme l'a bien montré Pierre Gourou. Le mot démocratie, au sens où nous l'entendons, n'y signifie rien. Pourtant, je pense que ces sociétés rizicoles, qu'il s'agisse du Japon, de la Corée ou d'autres, vivent une forme de démocratie qui intègre une hiérarchie sociale acceptée, selon les principes de Confucius. Cette différence entre l'Afrique et l'Asie pourrait-elle, à vos yeux, expliquer en partie pourquoi l'Asie a réussi dans le domaine économique là où l'Afrique a échoué ?

*
* *

Jean Mesnard : Quel est le rôle de la démographie dans les expériences proches de la démocratie dont vous nous avez entretenus ? On dit fréquemment que la démocratie ne s'épanouit vraiment que dans de petites sociétés.

Vous avez opposé, dans toute organisation politique, un pôle universel, celui de la démocratie, et un pôle unique, celui de la monarchie. On retrouve là la classification aristotélicienne, mais il y manque le gouvernement assuré par un petit nombre. Cette forme de gouvernement est-elle présente en Afrique ?

*
* *

Réponses :

À François d'Orcival :

L'anthropologie met en question une vue évolutionniste simpliste, puisque la démocratie, qui a pour cœur la revendication des droits de l'homme, apparaît de plus en plus comme constitutive de l'humanité elle-même.

La Confrérie des Chasseurs n'est qu'une société initiatique parmi d'autres au sein de l'empire du Mali fondé par Keita. D'ailleurs, on ne peut en devenir membre qu'en reniant les attaches nationales et lignagères. Pour y rentrer, il faut obtenir d'abord la permission de sa mère. Mais ensuite, la fraternité spirituelle fondée sur le Serment de respecter et de servir la Charte du Mandé l'emporte sur tout autre lien - de même que dans les monastères chrétiens, on renonce à sa parenté naturelle pour devenir frère

ou sœur dans le Christ.

L'unanimité requise pour certaines décisions n'est qu'un exemple pris à la société Béti du Cameroun, même si elle est répandue ailleurs. en Afrique L'unanimité n'est-elle pas requise aussi pour certaines décisions de l'Union européenne ? Est-ce une entorse à la démocratie ? La règle de la majorité est certes générale que dans les démocraties représentatives modernes. Mais on trouve pourtant des mouvements modernes qui réclament aussi l'unanimité (Cercles mondains, cellules de parti, etc.)

Il ne m'a pas semblé qu'il y eût dans ces sociétés plus ou moins secrètes une hiérarchie interne. La prestation de serment et la fidélité à la Charte instaure une égalité entre les membres. La seule hiérarchie probable, commune du reste à toute l'Afrique, est celle fondée sur l'ancienneté, les plus anciens commandant les plus jeunes.

À Bertrand Saint-Sernin :

La question des nomades et des éleveurs se pose en Afrique blanche, domaine qui n'est pas le mien. La tradition musulmane y joue un rôle important. En Afrique noire, le problème se pose en d'autres termes. Il y a bien sûr des éleveurs, notamment chez les Peuls, mais ils ne sont pas des nomades.

En ce qui concerne l'émigration vers l'Europe et les États-Unis, elle est, à mes yeux, une raison d'espérer. Pourquoi ? Parce que les Africains émigrés, par exemple, en France se regroupent tous selon des critères ethniques. Et travaillant à Paris, ils tiennent à aider économiquement ceux qui sont restés en Afrique. La seule difficulté à résoudre est celle des taxes très importantes qui frappent parfois les transferts de capitaux. À cet égard, des accords intéressants ont été passés avec le Sénégal et le Mali, les deux états les plus démocratiques de l'Afrique francophone.

À Emmanuel Le Roy Ladurie :

Je suis bien sûr d'accord avec M. Baechler. Lorsque l'humanité était composée de petites bandes, on peut dire que l'on avait une organisation démocratique, comme chez les Béti. Quand on est très peu nombreux, un accord est nécessaire pour que la bande survive et, si un individu se désolidarise de la bande, il ne peut le faire qu'au risque de sa survie.

Cela n'empêchait toutefois pas que, comme chez les Béti, les aînés aient le pas sur les cadets, les premiers ayant l'expérience et le savoir nécessaires à la survie des seconds.

À Pierre Bauchet :

Votre référence aux *Yeux de chèvre* d'Éric de Rosny appelle de ma part une remarque : pour être un grand initié en sorcellerie, ce n'est pas une chèvre qu'il faut tuer, mais un homme. Avec ses *Yeux de chèvre*, Éric de Rosny a tenu une chronique de voyance pendant des années à la radio.

À quoi sert l'anthropologie ? Sans aucun doute, à faire perdre de sa superbe à l'homme occidental qui considère que, par définition, il détient seul la vérité.

Je n'ai pas évoqué le point de vue de l'économie car ce n'est pas mon domaine. Toutefois je peux apporter les précisions suivantes. Dans l'Ouest du Cameroun, il y a un commerce précolonial très important fondé sur les ressources naturelles – cuivre, fer et esclaves que l'on échange contre des cauris et des perles. Est-ce favorable au développement de la démocratie ? Je ne saurais le dire avec précision.

*

* *